

Logement : très peu de changements de comportement pendant la pandémie

En mars 2020, lors du premier confinement, de nombreuses personnes ont dû travailler depuis chez elles. L'obligation du télétravail s'est imposée, et le domicile s'est transformé en lieu de travail. Les espaces extérieurs et les aires de détente de proximité ont pris de l'importance. Il était tentant de postuler que les effets de cette situation se feraient sentir sur le marché du logement. Cependant, comme le montre l'analyse du thème spécifique «Préférences en matière de logement lors de la pandémie de COVID-19 », l'impact a été moindre qu'imaginé.

Seule une légère tendance à s'installer dans des endroits moins densément peuplés a pu être observé. Quelque 4000 personnes de plus que lors des années précédentes ont fait ce choix, mais elles ne représentent qu'un demi pour cent de toutes les personnes ayant changé de domicile en Suisse. Ce sont avant tout des personnes seules, mobiles et gagnant bien leur vie, des couples, des ménages propriétaires de leur logement et des cadres qui ont quitté des communes densément peuplées pour des communes qui le sont moins.

Assurément, la disponibilité limitée de logements a influé sur l'ampleur du mouvement. La demande de logements plus grands et de maisons individuelles a augmenté de manière marquée aussi bien en ce qui concerne le secteur de la propriété que celui de la location. L'évolution des prix s'en est ressentie.

Pendant la pandémie, il n'a pas été constaté d'augmentation des résidences à la semaine dans le but de s'isoler davantage. Ces dernières ont même eu tendance à

diminuer. Une explication possible réside d'une part dans la pratique à grande échelle du télétravail, d'autre part dans la fermeture des établissements de formation comme les universités. Par contre, il n'est pas exclu que les résidences secondaires aient été davantage occupées pendant la pandémie. De plus, leur nombre a légèrement diminué entre la fin de 2019 et la fin de 2021, ce qui pourrait suggérer une utilisation accrue en tant que résidence principale. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas de formuler de conclusions définitives à ce sujet.

Le thème spécifique «Préférences en matière de logement lors de la pandémie de COVID-19 » fait partie du monitoring «Libre circulation des personnes et marché du logement 2021» paru en juillet 2022. Tous les documents sont disponibles sur le site web de l'OFL à l'adresse suivante : www.ofl.admin.ch > Marché du logement > Libre circulation des personnes et marché du logement